



OFAJ
DFJW

GUIDE D'ÉCHANGE

PROGRAMME

BRIGITTE SAUZAY



Depuis 1989, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) soutient en collaboration avec les Rectorats et les autorités scolaires allemandes ce programme d'échanges individuels de moyenne durée entre la France et l'Allemagne.

Le programme Brigitte Sauzay a pour condition fondamentale l'échange réciproque et consécutif des participants. Chaque participant séjourne dans le pays partenaire avec son correspondant.

Ce programme permet aux participants de mieux appréhender le système scolaire, la vie familiale, la culture, la vie quotidienne en Allemagne ainsi que de faire une expérience interculturelle.

◆ **Qui était Brigitte Sauzay ?**



Brigitte Sauzay (1947-2003) était l'interprète des présidents français Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. En 1993 elle a fondé l'Institut de Berlin Brandebourg pour la coopération franco-allemande en Europe (BBI), renommé par la suite Fondation Genshagen. En 1998, elle a été nommée conseillère de Gerhard Schröder pour les relations franco-allemandes. La même année, elle a initié le programme d'échanges Voltaire.

1) DEROULEMENT DE L'ECHANGE

◆ Participants et durée de séjour

Le programme s'adresse aux élèves de 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} ou 1^{ère} apprenant l'allemand depuis au moins deux ans. Ces élèves ayant leur lieu de résidence régulier en France ont l'occasion de séjourner trois mois en Allemagne (soit une durée minimale de 84 jours). Pour les participants fréquentant la classe de 4^{ème} au moment de leur séjour dans le pays partenaire, l'échange peut ne durer que deux mois (soit 56 jours minimum). Dans les deux cas de figure, la scolarité dans l'école partenaire doit durer au moins 6 semaines.

◆ Préparation et organisation de l'échange

Afin d'assurer un soutien pédagogique efficace, un professeur est désigné comme tuteur de l'élève dans les deux établissements respectifs en France et en Allemagne. Celui-ci a pour missions d'accompagner l'élève et sa famille tant dans le montage de son dossier administratif que dans la recherche de son correspondant, la mise en relation des deux familles et le suivi à distance de la bonne réalisation de l'échange.

◆ Recherche du correspondant



La recherche du correspondant peut être entreprise directement par l'élève intéressé avec l'aide de son professeur d'allemand ou bien par l'intermédiaire de la DAREIC du Rectorat d'Amiens.

En effet, plusieurs cas de figure sont possibles. Si un appariement ou partenariat existe déjà entre l'établissement français et un établissement allemand, les échanges d'élèves se feront prioritairement dans ce cadre. L'élève peut également s'adresser au comité de jumelage de sa ville afin de faciliter sa recherche.

Si l'établissement scolaire français n'a pas de partenariat avec un établissement scolaire allemand, les élèves peuvent :

- utiliser leurs contacts personnels s'ils en ont
- demander à leur professeur d'allemand s'il/elle a des contacts personnels
- faire des recherches par eux-mêmes, notamment par le biais des petites annonces de l'OFAJ : <http://www.ofaj.org/petites-annonces>

Enfin, le rectorat d'Amiens a mis en place une convention de coopération éducative avec le Land de Thuringe. Un accord pour le programme Brigitte Sauzay existe également avec le Land de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie. Ces deux Länder sont donc des partenaires privilégiés pour l'Académie d'Amiens dans ce programme. Les modalités et le calendrier de candidatures sont précisés annuellement dans une circulaire rectorale.

L'échange peut être conclu à tout moment, mais dans tous les cas, il est nécessaire de télécharger le dossier de candidature de l'Académie d'Amiens et de le faire parvenir au service de la DAREIC une fois complété par l'élève et le chef d'établissement. Un dossier

identique ou équivalent doit être rempli par le correspondant allemand. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de l'Académie : <http://www.ac-amiens.fr/ouvrir-au-monde/europe-et-international/partir-a-letranger/la-mobilite-individuelle-des-eleves/les-programmes-franco-allemands/>

Lors de la recherche du partenaire et de la constitution du binôme, que ce soit par l'intermédiaire de l'établissement, des contacts personnels ou du rectorat, on veillera à tenir le plus grand compte des intérêts et des goûts des deux élèves, des conditions de l'accueil en famille, ainsi que de leurs besoins spécifiques, et en particulier de problèmes médicaux éventuels.

2) QUESTIONS PRATIQUES



◆ Coûts du programme et soutien de l'OFAJ

Les frais de séjour de l'élève sont pris en charge par la famille d'accueil, sur la base de la réciprocité. Les familles françaises et allemandes devront veiller à ce que les dépenses soient équilibrées (voir plus loin pour plus de détails : carte de transport, frais de cantine, excursions, argent de poche...).

De l'argent de poche peut être donné au départ ou à la famille d'accueil.

Les frais du voyage aller-retour ainsi que l'argent de poche mis à disposition de l'élève sont à la charge de la famille. Dans les limites des crédits budgétaires disponibles, l'OFAJ peut accorder une subvention pour les frais de transport selon la grille figurant dans ses directives. Cette grille est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ofaj.org/sites/default/files/Pages de Directives-2.pdf>

La demande de subvention doit être effectuée en ligne sur une plateforme accessible à partir de la page suivante du site de l'OFAJ : <http://www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay>

Les conditions d'attribution de la subvention sont les suivantes :

- l'échange doit obligatoirement être réciproque
- la durée du séjour de l'élève est d'une durée minimale de 3 mois (84 jours minimum) consécutifs. Les élèves qui lors de leur séjour dans le pays partenaire sont en 4^e (8^e Klasse) peuvent réduire cette durée à 2 mois (56 jours minimum).
- la durée minimale selon le niveau de classe (56 ou 84 jours) doit être respectée des deux côtés même si les deux séjours ne sont pas d'une durée égale
- le séjour doit dans les deux cas inclure au moins 6 semaines de cours
- la demande de subvention doit être déposée au moins un mois avant le départ.

Le versement de la subvention a lieu après le retour de l'élève et après l'envoi dans un délai d'un mois d'un rapport de 2 pages minimum en français ou en allemand (description des expériences, des bénéfices tirés de l'échange et des difficultés) et une copie de l'attestation de scolarité délivrée par l'école allemande. Les originaux sont envoyés directement à l'OFAJ, ainsi qu'une copie au service de la DAREIC.

◆ Aspects juridiques, assurance et santé en Allemagne

Pour les élèves mineurs au moment de l'échange, les deux familles concernées doivent attester par écrit qu'elles transfèrent la garde de leur enfant à la famille d'accueil et qu'elles ont contracté pour leur enfant une assurance maladie, accident et de responsabilité civile comprenant une garantie pour l'étranger. En ce qui concerne les élèves majeurs, ils doivent eux-mêmes se charger de la déclaration de leur sortie de territoire auprès de leur assureurs.

Cet échange n'étant pas juridiquement un programme scolaire, il est nécessaire d'avoir une assurance (maladie, accident, responsabilité civile) avec rapatriement pour la durée du séjour en Allemagne.

Il est indispensable pour la famille de se rapprocher de sa caisse de sécurité sociale et de sa mutuelle avant le début de l'échange afin de signaler le départ et d'effectuer toute démarche éventuellement nécessaire.

Au niveau de la santé, les familles doivent faire une demande de carte européenne d'assurance maladie à leur caisse de sécurité sociale.

◆ **Responsabilités**

La famille reste responsable des accidents ou dégradations que son enfant pourrait provoquer lors de son séjour en Allemagne et de la sécurité du jeune Allemand lors de son séjour en France.

En apposant un avis favorable sur le formulaire Sauzay, un chef d'établissement autorise un élève français à partir en Allemagne et s'engage à recevoir son correspondant allemand.

Dans le cas où l'appariement entre deux jeunes a été effectué par le Rectorat, celui-ci n'est pas responsable de la qualité de l'entente entre les deux partenaires.

◆ **Transports, cantine et activités quotidiennes**

Les différents frais liés aux transports ou à la cantine lors du séjour du jeune Allemand en France sont pris en charge par la famille (et inversement lors du séjour du Français en Allemagne).

Partageant l'autorité légale de l'enfant accueilli, la famille peut l'inscrire dans les services concernés. Toutes les sorties et activités sont à la charge de la famille d'accueil. Pour toute dépense sortant de l'ordinaire, les familles doivent se consulter au préalable.

3) VIVRE UNE EXPERIENCE INTERCULTURELLE

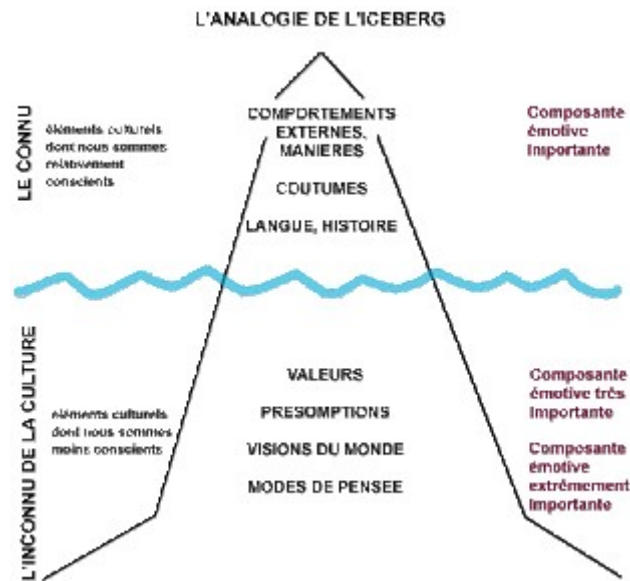


Le programme Sauzay permet de déclencher des processus d'apprentissage interculturel. Il permet aux élèves de mieux connaître la langue, mais aussi la culture allemande. Il permet surtout aux élèves de développer leur autonomie, leur confiance en eux, leur estime d'eux-mêmes et souvent de se découvrir.

◆ **Qu'est-ce que la culture ? Qu'est-ce que l'interculturel ?**

La culture, ce n'est pas seulement la littérature, la géographie ou l'art. Elle provient de l'environnement social, c'est un phénomène collectif qui regroupe des codes de communication, de politesse, de savoir-vivre : on ne se dit pas bonjour de la même façon en France et en Allemagne par exemple.

Pour parler d'une culture, on utilise souvent l'image de l'iceberg : une culture a toujours une partie visible, c'est la langue, l'histoire, les coutumes, la nourriture qui changent d'un pays à l'autre, ce sont les éléments qu'on remarque le plus vite. Mais la partie invisible de l'iceberg joue aussi un rôle très important, elle lui donne sa stabilité. Cette partie invisible, un ensemble de valeurs, de normes, de perceptions est ce sur quoi la culture d'un pays repose. La façon d'être, d'agir, de réagir et de s'exprimer, tout est culturel.



L'interculturel concerne les rapports ou contacts entre plusieurs cultures ou groupes de personnes de cultures différentes (leurs points communs, leurs interactions). Il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition mais bien d'un échange entre des groupes différents.

En ce sens, nos repères culturels permettent de mieux comprendre les autres cultures, par exemple en mettant en lumière ce qui est ou n'est pas valorisé dans notre propre culture.

◆ Difficultés que l'on peut rencontrer

Plusieurs difficultés peuvent survenir pendant l'échange. Dans ce cas, les élèves doivent se rapprocher de leur enseignant-tuteur (le plus souvent le professeur d'allemand en France ou le professeur de français en Allemagne) et des personnes relais sur place. En effet, bien qu'il s'agisse d'un programme individuel d'échange, l'établissement et l'enseignant tuteur jouent

un rôle important et sont présents pour l'élève en cas d'inquiétudes ou de difficultés (en France comme en Allemagne).

Les élèves ne doivent pas s'inquiéter s'ils ne comprennent pas le contenu des cours au début, cela est normal. Ils doivent se concentrer sur ce qu'ils comprennent et non sur ce qu'ils ne comprennent pas (en prenant des notes, ou en tenant un petit carnet de vocabulaire allemand-français par exemple).

Un choc culturel peut avoir lieu lors de ce type d'échange après une phase dite « d'émerveillement » ou « lune de miel », mais ce n'est pas forcément le cas étant donné la courte durée du séjour. Dans tous les cas, le plus important est l'acceptation puis la compréhension des différences.

◆ **Quelques conseils pour réussir l'échange**

- Départ en Allemagne : conseils pour les élèves

Tout d'abord, le plus important est pour les élèves est de vaincre leur timidité, leur peur de faire des fautes et se lancer. N'hésitez pas à poser des questions de vocabulaire, cela montre que vous vous intéressez à la langue et à la culture.

Dans les familles : parlez de vous, participez aux discussions dans la mesure du possible et aux activités de la famille (même si cela ne se passe pas de la même façon en France).

Avec votre correspondant : vous allez partager sa vie quotidienne, le suivre dans ses activités scolaires et peut-être extrascolaires même si vous pouvez aussi demander à avoir vos propres activités. Acceptez de participer à des activités que vous n'avez pas l'habitude de faire ou que vous n'aimez pas trop, vous pouvez être surpris !

N'oubliez pas que même si votre correspondant a été choisi en tenant compte de vos affinités, vous avez également un certain nombre de différences. En ce sens, il ne s'agit pas là de le considérer comme un « double » ou un « jumeau » d'une autre nationalité, mais plutôt comme un ami ou un frère avec qui on partage certains traits de caractère, mais qui est aussi distinct.

A l'école : prenez du matériel (de quoi prendre des notes, un dictionnaire). Comme il s'agit d'un séjour pédagogique, vous participerez à tout y compris aux devoirs (en classe ou à la maison) et il est important d'être sérieux. Votre correspondant peut vous aider pour vos devoirs, ce sera une occasion pour parler et échanger. Vous pouvez être dans la même classe que votre correspondant ou suivre d'autres cours en lien avec votre orientation scolaire. Par exemple, l'élève allemand peut être amené à suivre d'autres cours que son correspondant français (à voir avec le proviseur).

Contact avec la France : le programme Sauzay vous offre l'opportunité unique d'être immergé dans une culture, vous devez en profiter au maximum en parlant allemand le plus possible. Bien sûr, il est important de garder contact avec votre famille et vos amis (par téléphone, facebook ; échange de mails, skype etc..) mais des échanges trop fréquents peuvent aussi empêcher de bien s'intégrer dans l'autre pays voire favoriser un mal du pays (*Heimweh* en allemand).

Rattrapage des cours : demandez à un de vos amis resté en France de vous envoyer ou de vous donner à votre retour les cours auxquels vous n'allez pas assister pendant votre séjour en Allemagne (par exemple les mathématiques, le français et l'histoire-géographie). Ce programme n'a bien entendu pas pour objectif de suivre deux programmes scolaires en simultané.

Enfin, n'oubliez pas que vous représentez votre collège/lycée, votre région et votre pays à l'étranger. Si l'échange se passe bien, cela permettra le succès et le développement d'échanges futurs.

- Accueil en France : conseils pour les familles

Pour les familles françaises, l'accueil d'un jeune allemand à la maison implique quelques changements dans l'organisation quotidienne et dans les rapports au sein de la famille.

Avant tout, il est important de bien préparer l'accueil du jeune et de bien l'insérer au sein de la fratrie. Vous pouvez aussi réfléchir ensemble aux visites / sorties à faire pour lui faire découvrir la région.

Discutez avec le jeune Allemand de sa routine, de ses habitudes, aidez-le à s'insérer dans votre organisation (lever, repas, toilette, coucher...). Des différences existent au niveau des

rythmes scolaires et le jeune Allemand est souvent habitué à une certaine autonomie, ce qui lui demande en France une certaine adaptation. Dialoguez pour savoir ce qu'il veut faire (activités) mais ne prenez pas mal qu'il ait envie d'être seul ou de communiquer avec sa famille.

Prenez du recul par rapport à toutes les réactions ou paroles que le jeune peut avoir (différences personnelles et culturelles).

POUR VOIR PLUS LOIN... VOIRE TRES LOIN !

Le retour, pour ceux qui auront attrapé le « virus » de l'échange et de l'Allemagne, en fonction de votre âge et de vos aspirations, c'est aussi beaucoup de possibilités pour de nouvelles expériences franco-allemandes :

* un nouvel échange Brigitte Sauzay, par exemple au lycée si vous êtes collégien

* le programme Voltaire : en 3^{ème} ou 2^{nde}, échange de 6 mois

<http://www.ac-amiens.fr/ouvrir-au-monde/europe-et-international/partir-a-letranger/lamobilite-individuelle-des-eleves/les-programmes-franco-allemands/>
<http://www.ofaj.org/>

* la filière ABIBAC : filière aménagée franco-allemande menant à l'obtention du baccalauréat français (toutes filières générales) et de l'Abitur allemand ; offerte dans les lycées Robert de Luzarches d'Amiens et Félix Faure de Beauvais.

<http://www.ciep.fr/abibac/>

*et enfin, et pourquoi pas... l'université franco-allemande (UFA) ! Possibilité de suivre un cursus reconnu dans deux universités membres de l'UFA, en France et en Allemagne, et d'obtenir un double diplôme.

<http://www.dfh-ufa.org/>